

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 20 octobre 2026

La Caisse d'Épargne Grand Est Europe déploie un dispositif d'urgence et de proximité pour ses clients victimes de dégradations lors des récentes manifestations

Face aux nombreuses dégradations survenues en France lors des récentes manifestations, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe se mobilise pour répondre à l'urgence et accompagner ses clients sinistrés, notamment les commerçants, artisans, entrepreneurs et collectivités. Un ensemble de mesures est déployé en matière d'assurance, de financement et de solutions de paiement, avec un accompagnement adapté à chaque situation.

Les conseillers Caisse d'Épargne Grand Est Europe, avec BPCE Assurances, sont pleinement mobilisés au sein de leur territoire. Le dispositif prévoit des démarches d'assurance simplifiées ainsi que des solutions de financement et de paiement.

Des démarches d'assurance simplifiées pour les clients professionnels assurés par BPCE Assurances ayant subi des dommages

- Prolongation du délai de déclaration de sinistre jusqu'à 30 jours calendaires. Nos clients professionnels peuvent effectuer leur déclaration, par simple appel au numéro suivant : **0969 362 837**.
- Accélération du processus d'indemnisation en étroite coordination avec les cabinets d'expertise afin d'organiser les visites le plus rapidement possible.
- Facilitation du versement d'acomptes pour faire face aux situations les plus difficiles.
- Protection des locaux :
 - sécurisation des locaux endommagés,
 - et si nécessaire, prise en charge des frais de gardiennage jusqu'à 72 heures.
- Mise en œuvre d'une assistance psychologique.

Un dispositif individualisé pour les clients professionnels et commerçants ayant subi un dommage lors des événements

- Mise en place d'un prêt express « reprise d'activité » au taux de 2,5 % jusqu'à 30 000 € sur 3 à 5 ans sans frais de dossier.
- Mise en place d'un crédit-bail express d'un montant allant jusqu'à 30 000 € bénéficiant d'un loyer privilégié sans marge pour le crédit bailleur et sans frais de dossier.
- Report des échéances de crédit ou des loyers de crédit-bail, étudié en fonction de la situation de chaque client.
- Remplacement en urgence des TPE (terminaux de paiement) détruits et suspension personnalisée des abonnements monétiques.

En fonction des situations régionales, les conseillers pourront adapter les mesures afin d'apporter des réponses au plus près des besoins de chaque client.

.../...

Pour Damien CLÉRIS, président du Directoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe

« Notre priorité est d'accompagner sans délai nos clients sinistrés, fidèles à notre engagement d'être utiles à notre territoire. Ce dispositif d'urgence, que nos conseillers pourront adapter à chaque situation, traduit notre volonté de rester au plus près de celles et ceux qui font vivre notre région. »

À propos de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe

Acteur bancaire de premier plan, fidèle à ses valeurs coopératives et sociétales, engagé sur son territoire, en proximité avec ses clients, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe soutient les projets innovants et contribue au quotidien au développement économique, social, solidaire et environnemental de ses territoires. Financier majeur de l'économie régionale (entreprises, professionnels, collectivités, associations, logement social...) la Caisse d'Épargne Grand Est Europe s'appuie sur 2478 collaborateurs, 1,277 million de clients dont 320 000 sociétaires et 2 milliards de fonds propres. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe, dont le siège social se situe à Strasbourg, rayonne sur l'ensemble des départements de la région administrative Grand Est. Elle dispose également de sites administratifs à Metz, Reims et Nancy. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe est une banque du Groupe BPCE. www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe



Contact Presse : Lamia Ferguène

Tel : 07 88 91 33 06 - lamia.ferguene@cegee.caisse-epargne.fr